



REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU LUNDI 14/04/2008

Présents : ARZOINE David, CHARLES André, LEMORT Christine, MALAUSSE Pierre, MEDINA Guy, MICELI René, QUINTANILLA Marc, REGNIER Philippe, BOTTACHIARI Raymond, MATHIEU Gilbert, COUZINET Virginia, MENDEZ Sylvie, CAZAUX André

Excusés : DELALANDE Jacqueline, DELEMOTTE Alain, GOUIRAND Jean Pierre, LEDROUMAGUET Arnaud, BELMONTE François, ROBERT Alain, RAVAUD André, MACCIO Serge

Ouverture de la réunion à 18h30 - Président de séance : ARZOINE David Marc.
Secrétaire : QUINTANILLA Marc

ORDRE DU JOUR :

- 1 / Présentation et approbation du dernier compte rendu de C.D. du 28/01/2008**
- 2 / Proposition du changement de banque**
- 3 / Préparation du tournoi jeunes**
- 4 / Dernier cambriolage du club house, quelle protection à prévoir ?**

Ouverture de la séance à 18h 45

1/ Approbation du précédent compte rendu du C.D.en date du 28/01/2008

A la demande de plusieurs membres, il est précisé que l'accès aux comptes rendus des réunions approuvées par le CD sur le site Internet, est réservé aux adhérents munis d'un pseudo et d'un mot de passe.

Guy MEDINA demande la suppression de la phrase : « Il confirme à nouveau ne pas vouloir revenir sur ce règlement. ».

Ces modifications sont enregistrées sur le compte rendu qui est approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Proposition de changement de banque

Comme convenu lors de la précédente réunion du Comité Directeur, le trésorier Marc QUINTANILLA a effectué des démarches auprès de la BNP et du CREDIT MUTUEL afin de faire une étude comparative des conditions de banque.

Marc QUINTANILLA fait un compte rendu de l'entretien avec le représentant de la BNP le 21 février 2008. Cet établissement devait nous transmettre une proposition écrite, non reçue à ce jour.

Puis il porte à la connaissance des membres du Comité la proposition du CREDIT MUTUEL.

Après quelques échanges, le Comité Directeur décide le transfert des comptes bancaires du CSMT LA COUDOULIERE au CREDIT MUTUEL.

Le compte fonctionnera sous signature séparée du Président et du Trésorier.

3/ La préparation du tournoi jeunes

David ARZOINE rappelle que le tournoi jeunes se déroule du 8 au 25 mai. Les parties se dérouleront toute la journée les week-ends et jours fériés et le soir à partir de 17 heures en semaine.

Le Président demande aux volontaires de s'inscrire sur le planning qui sera affiché dès demain au club, pour s'occuper de la table et de la buvette.

Le comité du tournoi sera composé par les volontaires de la table.

Le juge arbitre sera Alain DELEMOTTE. En cas d'impossibilité, David ARZOINE assurera son remplacement.

David ARZOINE souhaite que le Comité détermine l'indemnité du juge arbitre.

Philippe REGNIER évoque la suggestion d'Alain DELEMOTTE qui consiste à faire diriger nos 3 tournois à tour de rôle par les 3 JAT du club en limitant leur indemnisation à 300 €.

David ARZOINE et Guy MEDINA ne partagent pas cette opinion et indique que la charge de travail du tournoi jeunes et du tournoi Open n'est pas comparable, donc la rémunération ne peut être identique.

Philippe REGNIER fait des observations sur le bilan du dernier tournoi Open, et remarque que s'il n'y avait de sponsors, le tournoi serait déficitaire. Il signale aussi l'écart entre les prix offerts et les prix apparaissant dans le bilan.

Gilbert MATHIEU indique que les années précédentes, avec les sponsors et sans indemnité pour le juge arbitre, le tournoi était déficitaire. Depuis 3 ans, y compris lorsque le club a utilisé les services d'un salarié, le tournoi est excédentaire. C'est donc un progrès.

Guy MEDINA rajoute que les sponsors sont obtenus pour le tournoi.

Philippe REGNIER précise que les sponsors ont été obtenus pour les 3 tournois.

David ARZOINE évoque ensuite les fournisseurs de lots du tournoi et précise ce qu'il obtient en lots de la Société OCD 13 pour 150 €.

Philippe REGNIER demande que François JACOB, représentant TECNIFIBRE, soit sollicité pour faire une proposition de dotation de lots pour nos tournois.

David ARZOINE approuve et indique que ces 2 fournisseurs seront consultés afin de comparer leur proposition et de retenir la meilleure.

4/ Dernier cambriolage du club house, quelle protection à prévoir ?

David ARZOINE porte à la connaissance des membres du Comité que des travaux ont déjà été effectués. Le volet roulant du Club Housse a été sécurisé avec 2 verrous.

Un menuisier a renforcé la porte arrière du bureau.

Un devis de l'entreprise MARIA est présenté pour poser un verrou sur la baie vitrée du Club Housse et changer la serrure de la porte anti panique.

Guy MEDINA fait remarquer qu'il ne faut pas touché au dispositif anti panique qui a été installé par la Mairie et qui est un obligation de sécurité.

René MICELI propose l'installation d'une grille de protection à l'extérieur de la porte

Le Comité de Direction décide la pose du verrou sur la baie vitrée, mais décide de ne pas toucher à la serrure anti panique et décide de faire étudier un dispositif de protection extérieur.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20h 30

Le président de séance
M. ARZOINE David

Le secrétaire de séance
M. QUINTANILLA Marc